

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7321398401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7321398401>

Cette annonce a été mise en ligne le **10 mars 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **69 - RHONE**



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 février 2023

Dénomination : POULETTE.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 140 rue Docteur Edmond Locard, 69005 LYON.

Objet : La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés, affaires ou entreprises, l'administration, la gestion, et la cession de tous titres et valeurs mobilières. Toutes prestations administratives, techniques, comptables, financières, commerciales au profit tant de ses filiales que de toutes entreprises. Toutes prestations de conseil, étude, assistance technique, ingénierie et services divers aux entreprises. Toutes opérations d'entremise et d'apport d'affaires. L'acquisition, la location, la prise en crédit-bail de tous immeubles en vue de la mise

à disposition de ses filiales ou non..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Cession d'actions et agrément : Cession libre des actions de l'associée unique .

En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions, même entre associés, est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés.

Les actions sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé y compris en cas de dissolution successorale ou de liquidation de communauté entre époux, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires, les actions du cédant étant prises en compte pour le calcul de cette majorité..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Madame Christelle FAYOLLE 140 rue Docteur Edmond Locard 69005 LYON.

La société sera immatriculée au RCS de LYON.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

